Né le 20/04/1953 dans un village appelé Médina Syll dans le département de Diourbel au Sénégal, Docteur Khadim Sylla a été d'abord formé à Darou Salam Syll et à Touba, capitale du Mouridisme, dans différentes écoles classiques. Puis il poursuivit ses études en Égypte à l'Université *Al Azhar* au Caire (Maîtrise en droit et législation islamique, 1987) et à l'INALCO de Paris (Doctorat en Sociologie, 1999). Chercheur conférencier international, il a participé à diffé-

rents colloques nationaux et internationaux sur divers sujets et thèmes d'actualité. De 2005 au mois d'avril 2016, il occupe la fonction de Conseiller Technique aux affaires religieuses auprès du Cabinet du Ministère de l'Intérieur. Auteur des plusieurs ouvrages, il est nommé, le 20 avril 2016, Délégué Général Adjoint au Pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam.

Après les brillantes analyses exposées dans La jurisprudence et son importance dans le droit islamique, Les Faiblesses du rapport GIABA sur Touba à la lumière de la vérité des faits et Thèse et enseignement sur la nouvelle lune, voici la réflexion sur la migration des Mourides et son impact socio-culturel et économique. Cette option confère beaucoup de solennité au propos qui prend, du début à la fin du texte, les allures d'une « défense et illustration » de la culture mouride que partagent des personnes dont le groupe est soudé par les éléments que sont les valeurs, les normes, les institutions et les artefacts inspirés par les mémoires construites à partir de la figure centrale du fondateur de la confrérie, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké. C'est le lieu de rappeler les propos de John Stuart Chase : « Pour ceux qui croient, aucune preuve n'est nécessaire; Pour ceux qui ne croient pas, aucune preuve n'est suffisante ». Le groupe qui partage une même culture structure un dedans et délimite, en même temps, un dehors lesquels sont séparés, comme le montrent les travaux de Michel Foucault, par une très nette ligne de démarcation entre le permis et l'interdit, la folie et la raison, le vrai et le faux, le bien et le mal, le beau et le laid... que la société régit par un système d'exclusion. En ce qui concerne la culture mouride, l'écrivain est un convaincu. Il connaît comme sa poche les institutions de la confrérie ; les règles, les modes de fonctionnement et les différents textes sur lesquels elle repose n'ont aucun secret pour lui.





MOURIDISME ET MIGRATION



